



Législatives 2024 : Faisons de la transition énergétique une priorité !

Le 7 juillet s'est achevé le second tour des élections législatives 2024, intervenues à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale prononcée par Emmanuel Macron le 9 juin dernier. L'alliance des principaux partis de gauche, réunis au sein du Nouveau Front Populaire est sortie en tête (179 sièges), devant la majorité sortante (159 sièges) et le Rassemblement national (143 sièges). Les Républicains ont obtenu quant à eux 48 sièges.

La nouvelle composition de l'Assemblée nationale, inédite, prive toute formation politique de majorité absolue et va obliger les forces politiques en présence à réaliser des coalitions pour gouverner.

Les prochaines échéances :

- Nomination d'un Premier ministre
- Nomination d'un Gouvernement
- Constitution des groupes politiques par les nouveaux députés
- 18 juillet 2024 : ouverture de la XVIIe législature et élection du nouveau président de l'Assemblée nationale
- 19 juillet 2024 : organisation du bureau de l'Assemblée nationale et constitution des huit commissions permanentes (affaires culturelles et éducation, affaires économiques, affaires étrangères, affaires sociales, défense nationale et forces armées, développement durable et aménagement du territoire, finances et lois)
- 2 août 2024 : fin de la session parlementaire



« Quelle place aura la transition énergétique au sein de ce nouvel hémicycle ? L'aspiration des citoyens à vivre dans un logement sain et respectueux de l'environnement n'a pas de couleur politique, la nouvelle représentation nationale doit faire de cette politique une priorité qui va au-delà des querelles partisans.

De nombreux députés, très engagés sur les sujets énergie et logement sont de retour sur les bancs de l'Assemblée. C'est un signal positif pour la filière du bâtiment en quête de stabilité. Nous espérons que les groupes sauront trouver les moyens de

gouverner ensemble, afin d'atteindre les objectifs climatiques auxquels la France a pris part : la neutralité carbone de notre parc de bâtiments à l'horizon 2050 ! » déclare **Pierre-Marie Perrin**, Directeur des affaires publiques du groupe Hellio.

A propos de Hellio

Depuis plus de 15 ans, le groupe Hellio est le pionnier des solutions de maîtrise de l'énergie au service de tous les consommateurs d'énergie : entreprises, particuliers, industriels, collectivités, agriculteurs... Identification du potentiel d'économies d'énergie, ingénierie technique et financière, et suivi des travaux : Hellio, acteur français et indépendant propose des solutions de maîtrise de la consommation d'énergie, de décarbonation et de production d'énergies renouvelables, pour permettre à chacun de réduire ses dépenses énergétiques. Plus de 300 collaborateurs et un solide réseau d'implantations locales ancrées dans les territoires sont mobilisés pour accompagner tous les consommateurs d'énergie vers une transition énergétique concrète, simple et efficace.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.hellio.com